

Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



William A. Ninacs, *Le service social et la pauvreté : de la redistribution des ressources à leur contrôle?*, Université Laval, École de service social, Laboratoire de recherche en service social, 1996, 71 p.

Marc Charron

Volume 3, Number 1, Spring 1997

Enfance et familles en contexte d'appauvrissement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/026167ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/026167ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (print)

1712-8498 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Charron, M. (1997). Review of [William A. Ninacs, *Le service social et la pauvreté : de la redistribution des ressources à leur contrôle?*, Université Laval, École de service social, Laboratoire de recherche en service social, 1996, 71 p.] *Reflets*, 3(1), 193–196. <https://doi.org/10.7202/026167ar>

Tous droits réservés © Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire, 1997

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le service social et la pauvreté: de la redistribution des ressources à leur contrôle?

William A. Ninacs, Université Laval, École de service social, Laboratoire de recherche en service social, 1996, 71 p.

par

Marc Charron, Université Laurentienne, Sudbury

Dans ce texte, l'auteur revoit l'évolution du service social à travers le prisme de la pauvreté. Si la pauvreté, définie comme un déséquilibre entre les ressources et les besoins, sert de prétexte à l'évaluation du service social, c'est qu'elle appelle une intervention sociale. Or, pour l'auteur, il est seulement possible «de connaître le service social à partir de l'étude de son action» et donc, de son action en rapport à la pauvreté (p. 5). Ainsi, l'intervention peut avoir pour cible soit l'individu ou la famille vivant une situation de pauvreté, soit l'environnement social qui engendre les situations de pauvreté et d'inégalités.

Le premier type d'intervention, fortement encadré par l'appareil étatique, est axé sur l'individu. Il puise sa légitimité au discours de la bienfaisance ou au modèle médical de gestion des risques. La bienfaisance, on le sait, supplée au déséquilibre de la pauvreté par l'augmentation ponctuelle des ressources financières et matérielles. Pourtant, cette aide est offerte selon la prémisse que l'individu est responsable de son état de pauvreté en raison d'un déficit de socialisation. Héritée du passé confessionnel des services sociaux (les oeuvres caritatives), cette approche moralisatrice a cédé la place à un modèle médical laïc au début des années 60. Sans cesser de responsabiliser l'individu pour son état, le modèle médical insiste sur les problèmes sociaux et les facteurs de risques s'y rattachant. Privilégiant une approche par clientèle, le modèle médical transforme profondément l'intervention. Dorénavant, il ne s'agit pas uniquement de soulager la misère matérielle des personnes pauvres, mais de cerner le mal-être

psychosocial d'une clientèle pauvre «à problèmes multiples» et segmentée en fonction des expertises et des programmes. Peu importe la forme de légitimation, en faisant porter le poids de l'état de pauvreté sur l'individu, on le culpabilise et le stigmatise. Ces «effets dommageables de stigmatisation et de culpabilisation» des personnes pauvres ont pour conséquence d'établir «une relation de pouvoir où la personne pauvre vit une situation d'infériorité et de dépendance».

Le second type d'intervention ayant pour cible le contexte, considère que l'individu n'est pas le seul responsable de son état de pauvreté, mais que «l'environnement est un élément déterminant de son bien-être ou mal-être» (p. 7). Ainsi, l'approche de l'organisation communautaire, cherchant à modifier l'environnement, semble donc, pour l'auteur, mieux placée comme mode d'intervention sur le front de la pauvreté. Encore faut-il éviter les pièges de la stigmatisation et de la culpabilisation à l'échelle de la collectivité, de la communauté. Ninacs se propose d'évaluer les modes d'intervention en organisation communautaire à la lumière du processus d'*empowerment*. Balisé par les idéaux-types de Rothman que sont le *planning social*, l'*action sociale* et le *développement local*, le champ de l'organisation communautaire n'offre pas les mêmes possibilités d'actualisation d'un processus d'*empowerment*.

L'intervention de type *planning social*, envisageant surtout la mise sur pied de services, limite l'*empowerment* au partage d'information et à l'ouverture de mécanismes de consultation pour recueillir l'opinion des clients et clientes (p. 30). L'intervention de type *action sociale* revêt un double caractère quant à l'*empowerment*. Tantôt elle négligera, dans les modèles d'activités d'influence (*lobbying*) et de mobilisation politique (*mobilizing*), le contrôle effectif de l'action par ses membres, contrecarrant ainsi la possibilité d'une réelle prise en charge, tantôt elle la favorisera, en s'appuyant sur le modèle communautaire (*grassroots*). L'intervention de type *développement local* apparaît, aux yeux de l'auteur, comme réalisant le mieux les objectifs d'*empowerment*, car un des objectifs «du *locality development* est le renforcement de la

communauté par la participation de sa population au développement de sa capacité d'agir collectivement sur ses problèmes de façon autonome, c'est-à-dire par son *empowerment*» (p. 33).

Certes, l'organisation communautaire n'est pas une panacée et comporte des limites face à la pauvreté. Pourtant, ce n'est pas du côté de l'offre de biens et de services que réside la principale embûche de l'organisation communautaire, mais bien de celui du contrôle effectif de la production et de la répartition des ressources financières et matérielles par les membres. À cet égard, les pratiques de développement économique communautaire (DÉC) jouent un rôle déterminant pour contrer l'appauvrissement, en optant pour une stratégie d'insertion par l'économie et l'emploi des groupes touchés par l'exclusion.

S'il est question de pratiques de DÉC, c'est que cette approche n'est pas encore reconnue comme mode d'intervention en service social, bien qu'elle soit le fait de nombreux intervenants et intervenantes confrontés aux problèmes d'économie et d'emploi sur le terrain. Or, le DÉC comme méthode d'intervention semble épouser, au premier abord, les visées d'un véritable processus d'*empowerment* des individus et des collectivités en sollicitant leur participation, en permettant l'appropriation de compétences techniques, en développant une meilleure estime de soi et une conscience critique. Ninacs reconnaît cependant qu'il y a un pas à franchir entre ce programme et la pratique effective. Sur le terrain, seul le volet de l'appropriation de compétences techniques fait état de «résultats d'évaluation probants, tant chez les individus que dans certains secteurs du milieu» (p. 57) alors que les autres dimensions du processus d'*empowerment* n'ont pas reçu la même attention ou laissent place à un jugement mitigé. Somme toute, cette évaluation du DÉC comme mode d'intervention comprend de nombreuses réserves, ce qui n'empêche nullement l'auteur d'y voir une voie d'avenir pour le service social, et plus particulièrement pour l'organisation communautaire.

La lecture de ce texte peut être déconcertante pour quiconque cherche des actions pour contrer la pauvreté car il s'agit d'un essai-synthèse où la pauvreté sert de prétexte à l'analyse théorique des différentes stratégies de l'organisation communautaire. Ainsi,

la pauvreté au même titre que l'*empowerment* permet-elle de développer une vision critique du champ. Pourtant, sur le terrain, on constate que l'organisation communautaire donne finalement une réponse relativement classique au déséquilibre qu'est la pauvreté. En cherchant à accroître les ressources financières, en augmentant les ressources matérielles par l'offre de nouveaux services et en réduisant les coûts des nécessités de la vie, l'organisation communautaire n'offre pas véritablement une alternative à la bienfaisance qui orientait jadis les services sociaux. Seul le développement économique communautaire résiste, selon Ninacs, à cette orientation conventionnelle vis-à-vis la pauvreté en introduisant «l'idée inusitée de participation à la gestion des ressources comme objectif d'intervention» (p. 36). Or, le bilan des expériences d'organismes intermédiaires comme les corporations de développement économique communautaire (CDEC) vient assombrir cet élément d'originalité puisque «les avis sont partagés quant à la possibilité réelle d'une pleine participation dans un contexte partenarial (qui prévaut dans les organisations intermédiaires de DEC)» (p. 56).

En somme, à trop chercher le point de vue critique lui permettant d'établir l'originalité et l'apport éventuel du modèle de développement économique communautaire en service social, Ninacs pèche par excès, car aucune intervention ne peut prétendre satisfaire de telles visées, et le modèle est voué à n'être qu'utopie. Sans doute la réponse classique à la pauvreté, que ce soit au niveau de la méthode d'organisation communautaire ou celle de l'intervention individuelle, a-t-elle le mérite d'aller à l'essentiel. Comblons d'abord les nécessités par des ressources adéquates, ensuite il sera bien temps de voir au contrôle de ces mêmes ressources.